

https://actu.fr/normandie/barneville-carteret_50031/le-port-de-barneville-carteret-un-nouvel-atout-pour-la-cote-des-isles_43242896.html

Le port de Barneville-Carteret, un nouvel atout pour la Côte des Isles

L'extension du port de Barneville-Carteret (Manche) a été inaugurée ce lundi 5 juillet 2021. Le chantier commencé en 2019 offre un indéniable atout pour la Côte des Isles.



Le chantier, commencé en septembre 2019, a triplé le plan d'eau permanent, désormais de 13 hectares, et permet d'accueillir deux fois plus de bateaux aux pontons. C'est de l'attractivité en plus pour Barneville-Carteret et pour le département de la Manche. (©D.Daguier-CD50)

Par **Géraldine Lebourgeois** Publié le 6 Jul 21 à 18:03

C'est au **pôle nautique** de [Barneville-Carteret](#) que le [conseil départemental de la Manche](#) a inauguré, hier, l'extension du port de la Côte des Isles.

PUBLICITÉ

L'ouvrage a été terminé au mois de juin. Il offre désormais **un plan d'eau à marée basse de treize hectares**, soit une surface d'origine triplée, et une capacité d'accueil de **716 places** dont 702 sur ponton, là où elle était précédemment de 360.

6,3 millions d'euros

Le coût hors taxe des aménagements du port de Barneville-Carteret est de 6,3 millions d'euros, qui ont notamment consisté à terrasser 80 000 m³ de sédiments, poser une porte battante de 20 mètres de large et 1,45 m de haut, 63 pieux, 1 345 m de pontons, 5 nouvelles passerelles, 100 bornes de distribution d'eau et d'électricité et une nouvelle borne de distribution de carburant.

[À lire aussi](#)

- [Barneville-Carteret : de nouveaux pontons installés au port de plaisance](#)

Un chantier en trois phases

« C'est un projet réalisé grâce à une merveilleuse entente entre Barneville-Carteret et le Département, avec le soutien du maire et des élus du conseil municipal », a d'abord tenu à souligner le président du conseil départemental Jean Morin, et président de la société publique locale Ports de la Manche (SPL), gestionnaire du site.

Démarré en septembre 2019, le chantier s'est déroulé en **trois phases principales** : terrassement du chenal, désensablé, mise en eau du chenal et aménagement du nouveau seuil submersible, avec la pose d'une porte de huit tonnes et de 20 mètres de large, et mise en place des pieux et des pontons (et déconstruction de l'ancien seuil).

Le projet a dû faire avec les interruptions provoquées par la pandémie de Covid-19 et avec la procédure judiciaire engagée par le Grape (Groupement régional des associations de protection de l'environnement) contre l'arrêté préfectoral autorisant les travaux. Il a finalement été validé par le tribunal administratif en janvier dernier.

« Les premiers bateaux ont pris leur place », apprécie aujourd'hui Jean Morin, qui a rappelé les années écoulées avant qu'un projet pertinent ne voit le jour. On est alors en 2013-2014. Le précédent maire Pierre Géhanne le porte alors dans son programme de campagne.

« Je me suis dit : mais pourquoi ne fait-on pas plus simple en fermant la porte plus loin ? Il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. Je suis alors allé voir Jean-François Le Grand, qui m'a soutenu mais il aura fallu quatre présidents au conseil départemental pour que le projet se concrétise. »

Pierre Géhanne

Les élus locaux et usagers apprécient le nouveau plan d'eau permanent enfin obtenu par la mise en eau du chenal, en plaçant la porte à flot plus en aval. On apprécie aussi la disparition des mauvaises odeurs à marée basse.



La mise en eau du chenal offre un bassin beaucoup plus intéressant pour les activités nautiques à Barneville-Carteret. (©Jean-Paul BARBIER)

[À lire aussi](#)

- Cotentin : Barneville-Carteret ne se rebaptisera pas « Barnevil-Cartré »

« Capitaliser sur les atouts de la façade maritime » de la Manche

L'entretien du port sera assuré par des dragages réguliers. Le bassin va permettre l'épanouissement des activités du pôle nautique. Les pêcheurs professionnels pourront aussi venir se mettre à l'abri et c'est toute l'attractivité touristique de Barneville-Carteret, et de la Côte des Isles, qui se voit renforcée.

« Cet emplacement fait qu'on ne touche à rien en termes de biodiversité. »

Jean Morin

L'extension du port s'inscrit dans le Plan nautisme du Département, qui a commencé avec des aménagements à Port-Bail et Saint-Vaast-la-Hougue. La SPL espère pouvoir les poursuivre prochainement à Granville.

Un plan « pour mieux capitaliser sur tous les atouts de la façade maritime » de la Manche, défend le Département, « intégrant la dynamisation des ports mais aussi les activités économiques, environnementales, sportives, touristiques et de loisirs qui y sont liées »

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre La Presse de la Manche dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.